

Liaison

Liaison
La revue des arts | Acadie | Ontario | Ouest

Édition
Les ambitions d'une industrie

Marc Haentjens

Number 143, Spring 2009

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1450ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Haentjens, M. (2009). Édition : les ambitions d'une industrie. *Liaison*, (143), 10–12.

Tous droits réservés © Les Éditions l'Interligne, 2009

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

MARC HAENTJENS

L'ÉDITION, dit-on souvent, requiert deux qualités: la passion des livres et le sens des affaires. À côté du travail d'édition, proprement dit, qui est d'ailleurs souvent partagé dans une maison d'édition entre différents collaborateurs (directeur littéraire, directeurs de collections, comités de lecture, etc.), le métier d'éditeur met en jeu de nombreuses responsabilités qui ont souvent plus à faire avec la direction d'une PME qu'avec celle d'un organisme artistique: travail de commercialisation, stratégies de développement, recherche de financement, etc.

L'édition de livres constitue d'ailleurs, avec le secteur de l'enregistrement sonore et le secteur du film et de la vidéo, l'une des trois grandes «industries» qui composent ce qu'il est convenu d'appeler les «industries culturelles». Pour ce qui est des recettes totales, elle est la deuxième industrie de ce type au Canada. Selon Statistique Canada, ses recettes s'établissaient en 2004-2005 à 2,4 milliards de dollars, ce qui la situait tout près de l'industrie de la production cinématographique et vidéo (2,9 milliards de dollars) et loin devant l'industrie de l'enregistrement sonore (0,8 milliard de dollars) qui, il faut dire, connaît depuis 2000 une importante glissade à cause de l'Internet.

Bien qu'on en parle moins souvent, l'industrie de l'édition possède elle aussi quelques géants (*majors*) dignes de ce nom. Au Québec, le plus notable est évidemment Quebecor qui, en plus de ses tentacules dans les médias (TVA, radios, journaux), est présent aujourd'hui dans tous les maillons de la chaîne du livre, depuis l'impression (Quebecor World) jusqu'à l'édition (Groupe Sogides), en passant par la distribution (Les Messageries ADP) et

le commerce de détail (Archambault).

Même si la concentration y est plus horizontale, on retrouve également au Canada anglais plusieurs groupes de taille impressionnante, que ce soit dans le domaine de l'édition (Harlequin, Random House Canada) ou dans celui de la distribution (Chapters-Indigo). Enfin, on pourrait nommer aux États-Unis ou en Europe plusieurs conglomérats qui permettent de confirmer le caractère vraiment «industriel» du secteur. Je me contenterai de mentionner à cet égard Hachette-Livres (alias Lagardère Publishing), dont le chiffre d'affaires en 2007 excédait les deux milliards d'euros (approximativement 3,2 milliards de dollars) et faisait du groupe le deuxième éditeur mondial.

Ce tableau aux accents «Les Affaires» ne décrit toutefois qu'une mince partie de l'industrie. À côté de ces quelques géants, fleurit en effet une kyrielle de petites entreprises dont les chiffres d'affaires ou les organigrammes s'apparentent davantage à ceux d'une PME, ou d'un petit organisme, qu'à ceux d'une multinationale. Au Canada, toujours selon Statistique Canada, on dénombrait, en 2005, 1324 maisons d'édition parmi lesquelles 880 avaient un chiffre d'affaires inférieur à 50000 dollars (les dix plus grosses se partageant, pour leur part, 62 p. 100 des revenus totaux). On peut en conclure qu'un bon nombre des maisons d'édition en activité au Canada sont de nature plus artisanale qu'industrielle. Ces maisons, qui mènent leurs activités dans des conditions modestes et avec de petites équipes, ont évidemment des préoccupations très différentes de celles de leurs grandes rivales et elles ne pourraient sans doute pas survivre sans l'accès à

diverses formes d'aide gouvernementale.

On peut dire que c'est, de façon générale, le lot des maisons d'édition actives au sein de la francophonie canadienne. Les seize maisons (soit un peu plus de 1 p. 100 des maisons recensées par Statistique Canada), réunies sous la bannière du Regroupement des éditeurs canadiens-français (RÉCF), appartiennent en effet à la catégorie des petites maisons, axées surtout sur la littérature générale, qui doivent composer avec des chiffres de ventes et des ressources limités. Exception faite d'une ou deux, qui sont liées au milieu scolaire, leur chiffre d'affaires est souvent inférieur à 100000 dollars par année et leurs équipes excèdent rarement deux ou trois employés à temps plein. Toutes ensemble, elles ont annuellement un chiffre d'affaires (édition) d'environ deux millions de dollars, soit en termes relatifs un peu moins de 0,1 p. 100 du chiffre d'affaires total de l'industrie canadienne du livre.

Un faisceau d'aide publique

Toutes ces maisons d'édition — et non seulement les plus petites — ont accès au Canada à diverses formes d'aide qui viennent soutenir certains aspects de leur fonctionnement. En fait, et cela est tout aussi vrai pour les deux autres industries culturelles, le retrait de l'aide gouvernementale serait fatal à la quasi-totalité des entreprises existantes. Inversement, il faut bien dire que cette aide reste malgré tout limitée et certainement insuffisante pour assurer aux éditeurs les moyens dont ils auraient besoin pour réaliser pleinement leurs projets.

Au palier fédéral, cette aide vient principalement de deux sources. La

plus importante est le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ), géré par le ministère du Patrimoine canadien et dont l'objectif premier est de soutenir une industrie capable de concurrencer l'édition étrangère, en provenance principalement des États-Unis, d'Angleterre ou de France. La plus grosse partie de ce programme, dont l'enveloppe dépasse 30 millions de dollars annuellement, est distribuée sous forme d'une « aide directe aux éditeurs », basée sur leur chiffre de ventes annuel. Ironiquement, Patrimoine canadien favorise ainsi les plus gros éditeurs qui en auraient peut-être le moins besoin (leur versant jusqu'à 850 000 dollars par an), alors que les plus petits, y compris les éditeurs canadiens-français, reçoivent des montants beaucoup plus modestes (de 10 000 à 35 000 dollars).

Cette situation est un peu rééquilibrée par le Conseil des Arts du Canada (CAC) — la deuxième source de financement — dont l'aide varie en fonction du programme de publications des éditeurs et de la place que celui-ci fait aux œuvres de création canadienne. Le CAC favorise donc surtout les éditeurs de littérature générale, parmi lesquels figurent les éditeurs canadiens-français. Totalisant tout près de 8 millions de dollars, l'aide du CAC s'établissait en 2007-2008 à près de 49 000 dollars par éditeur (en moyenne) pour le programme dit de « subventions globales ». D'autres programmes moins importants (par exemple, pour les tournées d'auteurs) peuvent toutefois venir accroître cette aide directe.

Au palier provincial, la situation est variable, mais on retrouve souvent cette même dichotomie, soit une aide à la création et à la production, généralement administrée par un conseil provincial des arts (ou son équivalent), et une aide à l'industrie, combinant des aides directes à la commercialisation et des crédits d'impôt. À titre d'exemple, mentionnons que les éditeurs ontariens ont accès à des subventions de fonctionnement (annuelles) auprès du Conseil des arts de l'Ontario ainsi qu'à des subventions à la commercialisation versées par la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario (SODIMO). Les éditeurs dont les maisons sont « à but lucratif » ont en plus la possibilité de récupérer certains crédits d'impôt auprès du ministère des Finances. Cette structure vise donc un peu les mêmes objectifs que l'aide fédérale, à savoir appuyer à la fois le développement de l'industrie et la création et l'édition d'œuvres originales.

Enfin, pour compléter le portrait, ajoutons que plusieurs municipalités viennent aussi appuyer les activités d'édition menées sur leur territoire. Tel est notamment le cas de la Ville d'Ottawa qui, depuis plusieurs années — et malgré certaines remises en cause périodiques! — accueille les éditeurs au sein de son programme d'appui aux organismes artistiques et leur apporte au final un soutien non négligeable (entre 20 000 et 25 000 dollars par an).

La réalité des éditeurs canadiens-français

Dans quelle mesure tout ce dispositif de subventions et d'aides de toutes sortes bénéficie-t-il aux éditeurs canadiens-français et permet-il de soutenir une activité éditoriale dynamique et pertinente dans les communautés francophones? C'est évidemment la question qu'on a envie de poser et que se posent, d'ailleurs, depuis nombre d'années, les membres du RÉCF.

La réponse n'est en fait pas simple. D'un côté, on peut dire que les éditeurs canadiens-français — à l'instar de leurs collègues québécois ou anglo-canadiens — ont accès à une panoplie appréciable d'aide publique. Certes, les conditions varient selon les régions et, surtout, selon les structures d'aide provinciales, mais leur accès aux programmes d'aide existants est en principe assuré, et la plupart bénéficient au moins — à des degrés divers — des subventions fédérales. De l'autre côté, il faut bien reconnaître que l'aide reçue n'est pas toujours considérable et que, n'étant pas spécialement adaptée aux besoins ou à la réalité propres aux éditeurs canadiens-français sinon en fonction d'une réalité contraire (voir le cas du PADIÉ), elle est loin de leur apporter tout l'appui dont ils auraient besoin.

Les conditions économiques qui caractérisent la majorité de ces éditeurs viennent assez bien, je crois, illustrer ce constat. J'écrivais un peu plus haut que la majorité des éditeurs canadiens-français sont dotés de petites structures; il convient de préciser que plusieurs dépendent même de structures entièrement bénévoles ou, dans le cas d'entreprises privées, de l'engagement personnel, et non rémunéré, de leur propriétaire. En fait, et même si d'importants progrès ont été accomplis au cours des dix dernières années, il faut bien avouer que les maisons d'édition qui peuvent faire état d'une équipe bien rémunérée et de revenus confortables sont l'exception et non la règle. De façon générale, la situation économique des éditeurs reste éminemment précaire et même, dans certains cas, critique.



Plusieurs facteurs expliquent cette situation. Sans faire une longue analyse, on peut dire que la structure et l'organisation du marché — hors peut-être le marché scolaire — ne sont pas propices à l'émergence de structures de profil « industriel ». Déjà limités par sa taille, du fait du nombre et des habitudes de lecture de la population francophone immédiatement accessible, les éditeurs canadiens-français se heurtent aussi à la faiblesse des structures commerciales ou communautaires en mesure de soutenir la circulation des livres dans leur milieu : nombre restreint de librairies de langue française, rayonnement limité des bibliothèques publiques, manque de relais médiatiques, etc. À cela, vient s'ajouter la difficulté de percer d'autres marchés — particulièrement le marché québécois — qui offriraient certainement de plus grands débouchés mais qui sont déjà fortement saturés et font l'objet, en outre, de politiques « nationales » (comme la Loi 51 au Québec) favorisant leurs propres entreprises.

Même si leur production gagne continuellement en qualité (ce que confirme notamment leur accès aux subventions du CAC et des conseils des arts provinciaux), les éditeurs canadiens-français ont ainsi de la difficulté à en matérialiser les retombées pour ce qui est des ventes et à aller chercher les revenus additionnels qui leur permettraient de passer à un stade plus « industriel ».

Les actions possibles

Face à ce constat, les éditeurs ont deux réactions : l'une individuelle, les poussant à mieux « travailler » leurs livres, à raffiner leurs stratégies commerciales et, dirait-on plus largement, à professionnaliser leurs approches; l'autre collective, les incitant à faire des alliances, à se donner des stratégies collectives et à faire front commun. La création du RÉCF, en 1989, a notamment résulté de cette volonté. Sous son impulsion et avec l'apport des éditeurs, de nombreux progrès ont été réalisés, tant pour « positionner » les éditeurs que pour accroître leur présence sur le marché, au Québec ou au Canada français.

D'autres actions ont été aussi menées, à l'initiative des éditeurs ou d'autres intervenants, pour développer une plus grande solidarité entre les acteurs de la « chaîne du livre » (auteurs, libraires, bibliothécaires, salons du livre, etc.) et aller

chercher, collectivement, un plus grand appui des gouvernements provinciaux. La démarche la plus notable à cet égard est celle qui a été menée au Nouveau-Brunswick et qui a abouti, l'automne dernier, à l'adoption d'une Politique du livre formalisant d'importants engagements de la province en faveur de son industrie. Cette démarche a inspiré les représentants du milieu franco-ontarien du livre et les a amenés à constituer, l'an dernier, une Table de concertation du livre franco-ontarien qui poursuit des objectifs semblables.

On pourrait, encore, évoquer certaines démarches, engagées par ces plateformes ou d'autres regroupements, pour sensibiliser les représentants du milieu de l'éducation et, plus largement, les représentants des communautés à l'importance de soutenir une activité d'édition et d'assurer son rayonnement. Ces démarches pourraient, notamment, conduire les responsables scolaires et les acheteurs des bibliothèques publiques à faire une plus grande place aux livres des éditeurs, tout en favorisant l'essor d'autres acteurs locaux (comme les librairies). Toutes ces initiatives demandent donc d'être poursuivies. Il reste à voir, cependant, si elles pourront suffire pour assurer aux éditeurs canadiens-français l'oxygène dont ils ont besoin pour passer à un stade vraiment « industriel ».

Pour l'instant, et tout en espérant qu'ils y parviennent, il semble bien que ce soit encore aux éditeurs d'assumer le prix de leur passion et de travailler suffisamment fort pour que leurs livres et leurs auteurs se taillent une place sur le marché et dans les circuits disputés de cette industrie. ||

Marc Haentjens était jusqu'en janvier dernier le directeur général du Regroupement des éditeurs canadiens-français. Il doit bientôt prendre la direction des Éditions David, à Ottawa.